

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 16 JUN 2022

Le seize juin deux mille vingt deux à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.
Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
103	39 +20	59
Quorum		52
Total des voix (P59 +R32)		91
Majorité absolue		47

ETAIENT PRESENTS :

29 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

MM.	Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Claude CHEILAN, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération
Mme MM.	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serré Ponçon Val d'Avance Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Julien DE BENITO, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Olivier FREGEAC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mmes	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Geneviève JEAN, déléguée de la Communauté territoriale Sud Luberon
MM.	Luc JUSTAMON, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Gérard JUSTINESY, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Jean-Michel MAGNAN, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch Gilles MEGIS, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch Jacques NATTA, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon Christian ONTIVEROS, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme MM.	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
Mme MM.	Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

5 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

Mme	Bénédicte MARTIN, déléguée du Conseil Régional Sud PACA
M.	Jean-Pierre SERRUS, délégué du Conseil Régional Sud PACA
Mme	Hélène GENTE-CEAGLIO, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône
MM.	Jacky GERARD, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône Christian MOUNIER, délégué du Conseil Départemental de Vaucluse

5 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Vincent DAVAL**, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Jean-Pierre SEISSON, délégué de Chateaurenard, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Jean-Christophe SIMON, délégué du Poët, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :3 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

- M.** **Suzelle AYOT**, déléguée du Conseil Régional Sud PACA par Bénédicte MARTIN
MM. **Didier REAULT**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Jacky GERARD
MM. **Yves VIDAL**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE CEAGLIO

14 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- Mme** **Marie-Laurence ANZALONE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence Elisabeth CLAUZIER
M. **Jean-Michel ARNAUD**, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
Mme **Sylvie BELMONTE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Mireille SUEUR
M. **Yvan BOURELLY**, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Isabelle PORTEFAIX
Mme. **Martine CESARI**, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Olivier FREGEAC
MM. **Christian CHIAPPELLA**, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST
MM. **Jacques FORTOUL**, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Philippe GINOUX
Patrick HEYRIES, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT
René JAUFFRET, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Claude CHEILAN
Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par David FOURNIER
Jean-Luc PERIN, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence par Christian ONTIVEROS
Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Gilles MEGIS
Robert TCHOBDRENOVITCH, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT
Mme **Nathalie VANNI**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan MORENO

3 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Jean-Marc LUNEL**, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par Lucien GALLAND
Rémi ODDOU, délégué de Lettret, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par Vincent DAVAL
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par Jean-Christophe SIMON

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

- M.** **Bernard ALAMELLE**, délégué suppléant de Pertuis
Mmes. **Véronique BOUTEILLE**, SMAVD
Frédérique COUTAZ, SMAVD
MM. **Christian DODDOLI**, SMAVD
Roland GIRAUD, Commune de Villeneuve
Julien GOBERT, SMAVD
Bertrand JACOPIN, SMAVD
Georges PAPEGAY, Commune du Poët
Philippe PICON, SMAVD
Mme **Céline PUCCI**, Service GEMAPI MAMP

Délibération n° 2022-33
Formation Générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 16 JUIN 2022

Lancement de l'étude pour la mise en place d'un protocole d'alerte en cas de pollution en Durance

La surveillance de la qualité des eaux de la Durance et de sa nappe d'accompagnement et la gestion des pollutions sont de nouvelles missions portées par le SMAVD ; présentées en Comité syndical fin 2021. Dans ce cadre, une réflexion est menée sur la mise en place d'un système d'alerte et d'aide à la décision en cas de pollution accidentelle sur le système durancien, dans un contexte où des situations récentes ont montré la nécessité de disposer d'un tel outil.

A la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS), une première phase d'étude a été réalisée à partir de 2018 par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Elle a permis la création d'un outil faisant l'inventaire sur le bassin durancien des sources de pollution (industries, sites pollués, décharges...) et des infrastructures sensibles aux pollutions (captages d'eau potable). Cette première approche n'apporte pas de solution opérationnelle face aux difficultés constatées ces dernières années lors de la survenue d'une pollution.

Le SMAVD souhaite donc poursuivre cette première phase d'étude par la mise en place d'un protocole d'alerte unique en cas de pollution des eaux, sur un territoire s'étendant de Serre-Ponçon au Rhône, destiné aux exploitants de sites sensibles face à une pollution des eaux. Les axes de travail identifiés pour cette étude sont les suivants :

- Phase de concertation avec les acteurs du territoire pour s'assurer que les dispositifs proposés soient cohérents avec leurs besoins
- Etude sur la structuration d'un système de réception, d'évaluation et de diffusion des alertes. Comparaison technique et financière d'une organisation centrée sur le SMAVD ou déléguée à un prestataire
- Mise en place d'un inventaire cartographique des sites sensibles à prévenir en cas de pollution (captages d'eau potable, prises de canaux, activités touristiques...)
- Elaboration d'une cartographie globale des infrastructures de transfert d'eau du système durancien afin d'anticiper le trajet possible des pollutions, y compris dans les réseaux de canaux
- Etudes techniques et méthodologiques sur la mise en place de suivis en continu de la qualité des eaux
- Etude comparative sur la mise en place d'un outil de modélisation des transferts de pollutions pour l'aide à la décision

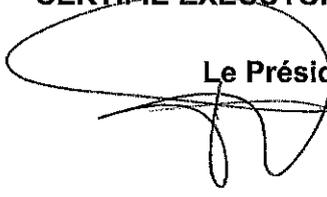
Afin de mener ces études, le SMAVD a postulé à un financement de l'ARS via un appel à projet « Santé-Environnement » pour l'année 2022. La demande de subvention via l'appel à projet représente 80% du montant du projet, le SMAVD auto-finance les 20% restants :

- Montant total de l'étude : 58 520 € TTC
- Appel à projet Santé-Environnement : 46 816 € TTC
- Auto-financement du SMAVD : 11 704 € TTC

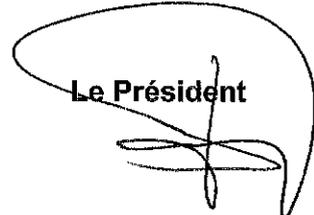
**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- **APPROUVE** le lancement de l'étude pour la mise en place d'un protocole d'alerte en cas de pollution de la Durance ;
- **AUTORISE** le Président à solliciter les financements y afférents et signer toutes les pièces nécessaires dans ce cadre.

CERTIFIÉ EXECUTOIRE, LE 06 JUL. 2022


Le Président
Yves WIGT




Le Président
Yves WIGT